

# CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE C.E.E. 2007 - 2013

Le 28 mai 2013



POISSY

# Résultats

## 1<sup>ère</sup> période

2006/2007		2008		2009	
Nature des travaux	Montant des CEE en euros	Nature des travaux	Montant des CEE en euros	Nature des travaux	Montant des CEE en euros
<u>2006</u> Isolation	15 787	GRUPE SCOLAIRE LES SABLONS Chaudières à condensation	14 352	Eclairage public 288 lampes basse consommation	38 272
<u>2007</u> Chaudières à condensation	12 797	MAISON DE LA CITOYENNETE Fenêtres, chaudières		4 chaudières à condensation	
		CRECHE LE PETIT PRINCE Isolation, fenêtres, ventilation, panneaux solaires		928 m <sup>2</sup> de fenêtres à double vitrage	
<b>TOTAL TTC = 28 584</b>		<b>TOTAL TTC = 14 352</b>		<b>TOTAL TTC = 38 272</b>	

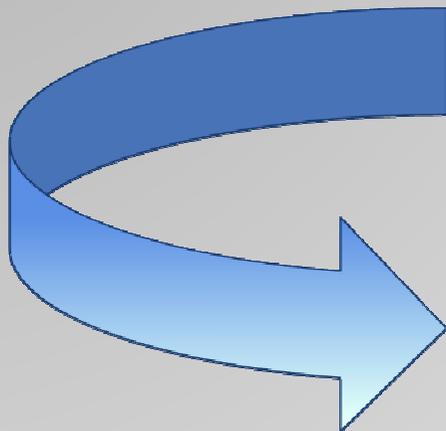


# Résultats

## 2<sup>ème</sup> période

2010		2011		2012	
Nature des travaux	Montant des CEE en euros	Nature des travaux	Montant des CEE en euros	Nature des travaux	Montant des CEE en euros
MATERNELLE PEGUY, ELEMENTAIRE VICTOR HUGO Chaudières	16 387	ELEMENTAIRE ROBERT FOURNIER Réhabilitation de l'école	57 408	<i>En cours</i>	8 184
Eclairage public				ELEMENTAIRE ABBAYE Chaudières à condensation	
ELEMENTAIRE ABBAYE, CRECHE LE PETIT PRINCE, SALLE ROBESPIERRE Fenêtres				ATELIER MIGNEAUX PAC eau / eau	
				MAISON DES PARENTS Isolation, éclairage, ventilation	4 694
				ECLAIRAGE PUBLIC	892
<b>TOTAL TTC = 16 387</b>		<b>TOTAL TTC = 57 408</b>		<b>TOTAL TTC = 13 770</b>	





Soit au total sur les 2 périodes

**168 773 €**  
**de subventions attribuées**

avec environ 63 600 MWh CUMAC\*  
économisés et échangés à 2,65 € en moyenne

CUMAC : Cumulé Actualisé

# Démarche et processus



**Signature de conventions de partenariat  
avec E.D.F. et G.D.F. Suez.**



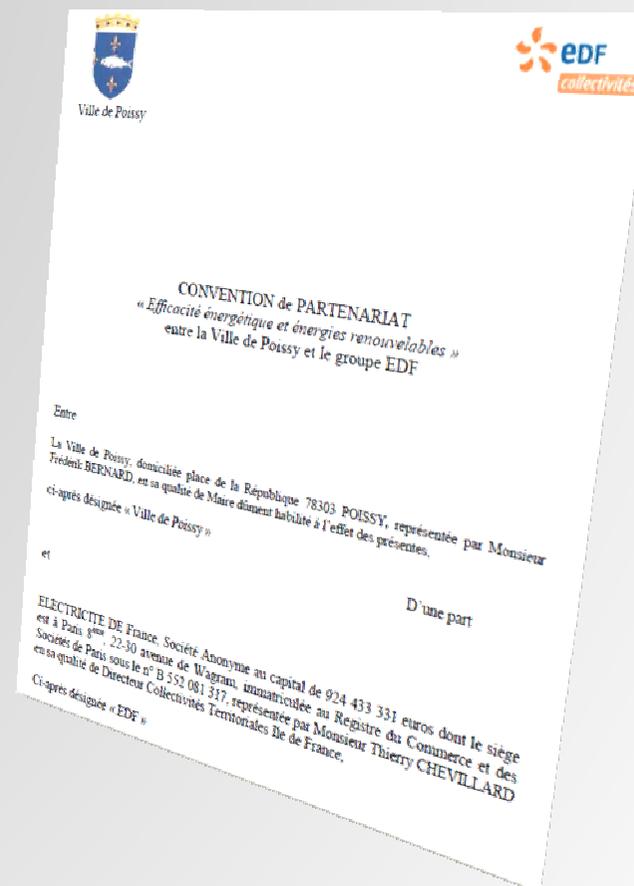
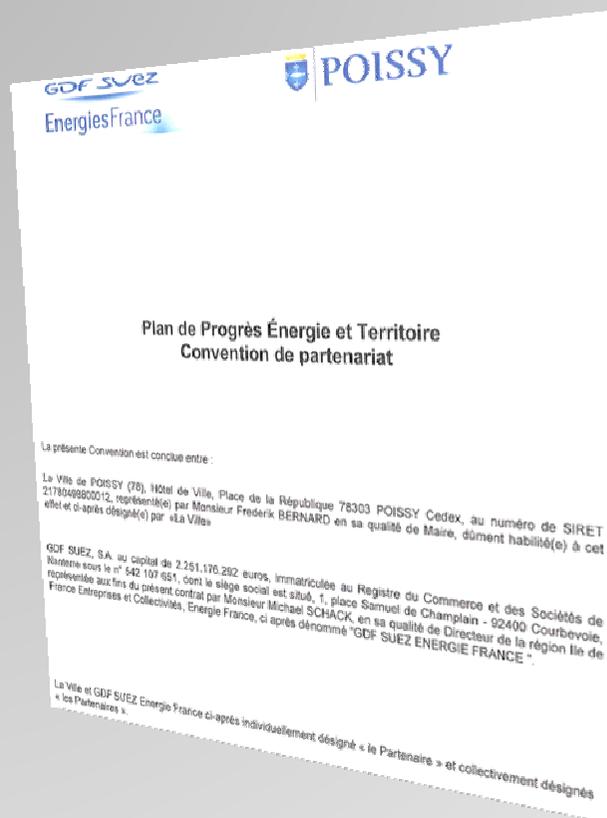
Objectifs : gains énergétiques, diagnostics, conseils techniques, énergies renouvelables, sensibilisation, communication, formation.

Ces actions permettent la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

Sur tous les travaux de réhabilitation, des efforts sont faits en terme d'isolation, de production d'énergie alternative ou d'équipements performants et économes.

# Démarche et processus

## Conventions de partenariat avec des fournisseurs d'énergie, dits « Obligés ».



# Démarche et processus

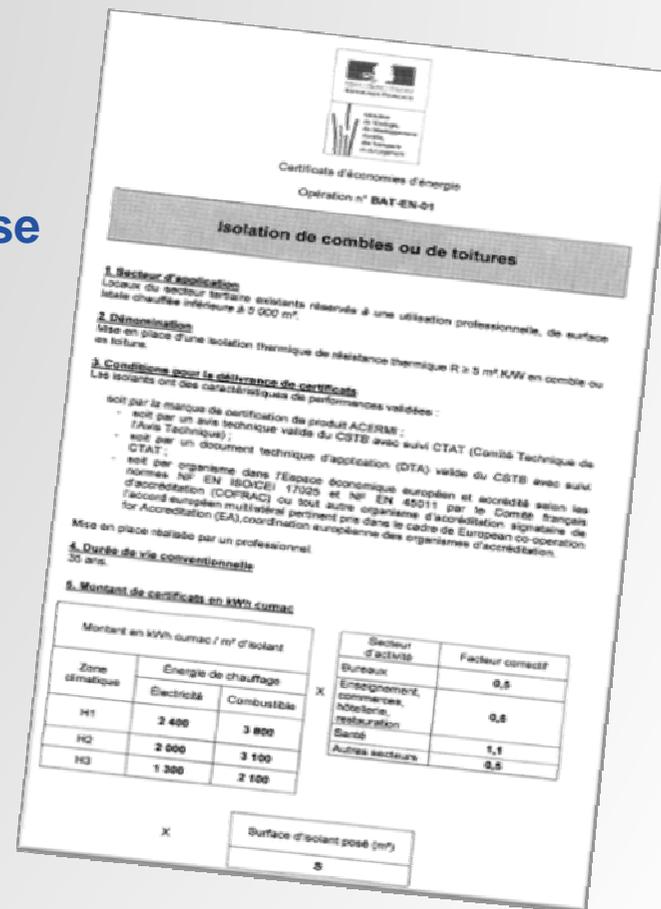
**1**  
fonction

Ecriture des cahiers des charges d'opérations de réhabilitation en des fiches standardisées.

Exemple :

## Maison des Parents et Espace Jeunesse

- Isolation des combles  
fiche BAT-EN-01
- Fenêtres avec vitrages isolants  
fiche BAT-EN-04
- Chaudière de type condensation  
fiche BAT-TH-02
- Ventilation mécanique  
fiche BAT-TH-25
- Luminaire performant  
fiche BAT-EQ-01



# Démarche et processus

2

## Identification du gisement des C.E.E. dans le budget global

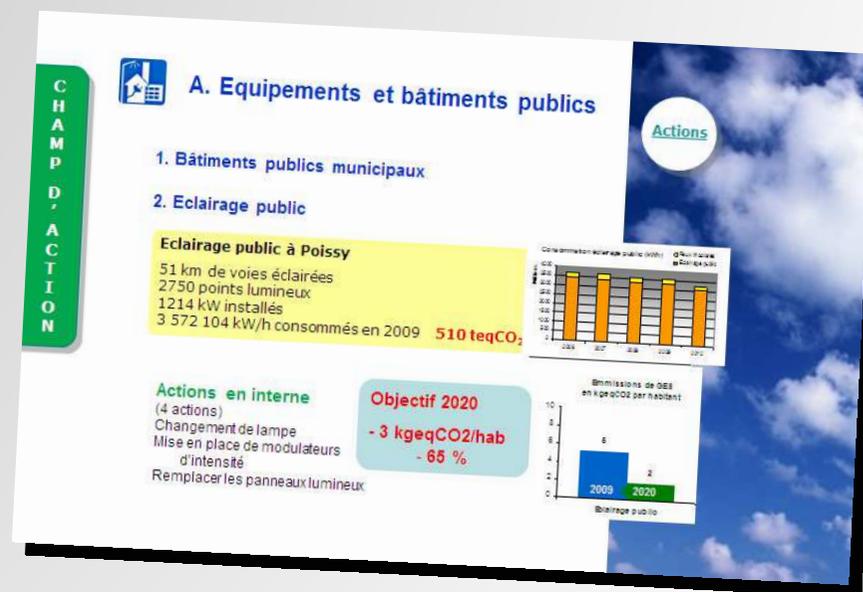
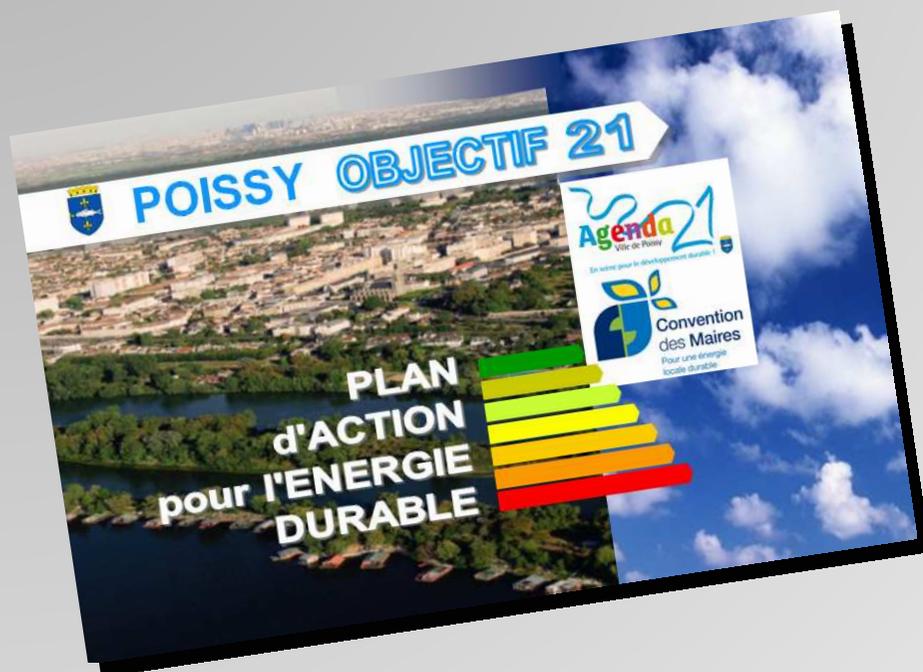
Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération Observations	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
01	2013	D	I	21	PROTOCOLE	324	2135		STP1	32431	OPTIMISATION ECLAIRAGE ARTIFICIEL/DETECTEURS/VARIA VARIATEURS/LEDS	R	0	4 000.00
01	2013	D	I	21	PROTOCOLE	324	2135		STP5	32431	ANNEXE - REFECTION COUVERTURE ARDOISE ET ISOLATION THERMIQUE	R	0	75 000.00
Phase 2/3											ANNEXE - REFECTION RAVALEMENT BATIMENT FACADE SUR RUE		0	40 000.00

C.E.E.



# Démarche et processus

- 3 Inscriptions budgétaires des actions du P.A.E.D. (Plan d'Action pour l'Energie Durable) générant des C.E.E.



# Démarche et processus

4

## Première évaluation des MWh CUMAC

C.E.E. 2012							
Lieu	Fiches standardisées	Désignation	Budget	NB	Valeur	Coef	MWh CUMAC
Elémentaire Hugo	BAT-EN-04	Châssis oscillo-battant DV	50 471	55	6 300	0,6	208
Ateliers Migneaux	BAT-TH-13	Pompe à chaleur eau-eau	70 046	401	760	1,1	335
Club Péguy	BAT-EN-01	Isolation combles	18 829	309	2 400	0,5	371
Crèche Le Petit Prince	BAT-EN-04	Châssis oscillo-battant DV	33 883	25	6 300	0,5	79
Elémentaire Abbaye	BAT-TH-02	2 chaudières à condensation	128 707	2 039	930	0,8	1 517
Complexe Cerdan	BAT-TH-36	Ballon à condensation	57 464	2 264	100	0,4	91
Maternelle Saint-Exupéry	BAT-TH-29	8 circulateurs de classe A	34 638	8	21 000	0,4	7
Pavillon Montaigne	BAR-TH-06	Chaudière à condensation	18 901	1	120 000	0,7	108
Pavillon Montaigne	BAR-TH-01	Panneaux solaires ECS		1	6 400	1	6
Salle Robespierre	BAT-EN-04	Châssis à soufflet DV	13 177	5	6 300	0,5	16
						<b>TOTAL</b>	<b>2 737</b>

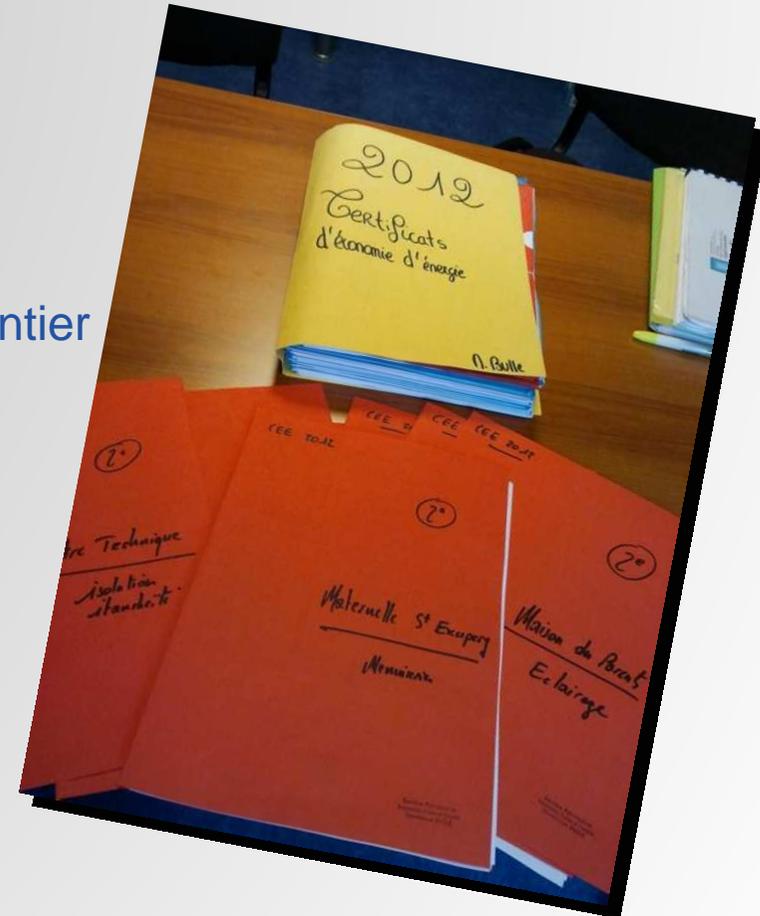


# Démarche et processus

5

## Constitution des dossiers devant comprendre :

- ordres de service
- facture
- procès-verbal de réception de chantier
- procès-verbal C.S.T.B. matériaux et équipements
- plans
- documents techniques
- photos



# Démarche et processus

6

## Attestations de travaux des entreprises

A faire signer pour chaque opération

**EDF** **ATTESTATION DE TRAVAUX version 10**  
Tertiaire : Chaudière de type condensation

Fiche : BAT-TH-02  
Réf. EDF : 1-DIGXA6  
kWh Cumac : 1 517 016

**1. PROFESSIONNEL**

Raison sociale	CLIM LAMBERT		
Nom installateur (si AT signée par BET)			
Adresse	472 RUE DE BETHEMONT		
Code Postal	78630	Ville	ORGEVAL

**2. CLIENT ET SITE DES TRAVAUX**

Raison Sociale du Client	COMMUNE DE POISSY		
Libellé du site des travaux	ELEMENTAIRE ABBAYE		
Adresse du site des travaux	2 ALLEE DES CÉILLETS		
Code Postal	78300	Ville	POISSY

**3. DATE DE DEBUT DE TRAVAUX (jj/mm/aa)** 01/07/12

**4. DATE DE FIN DE TRAVAUX (jj/mm/aa)** 08/11/12

**5. CONDITIONS POUR LA DELIVRANCE DE CERTIFICATS**  
Lorsqu'une chaudière comportant deux chaudières a été fait l'objet de délivrance de certificats, les opérations ultérieures sur l'une des deux chaudières ne peuvent plus être revendiquées dans un dossier de demande de certificats.  
Le professionnel atteste que :  
- la régulation mise en oeuvre est appropriée ;  
- les émetteurs sont dimensionnés de façon à permettre à la chaudière de condenser ;  
- la mise en place est réalisée par un professionnel.

Dans l'hypothèse où l'opération susvisée est une opération standardisée d'économies d'énergie telle que définie à l'article 3.2 de l'arrêté du 29 décembre 2010, le bénéficiaire de l'opération atteste sur l'honneur, du respect, pour la partie qui le concerne des critères et conditions figurant dans la fiche d'opération standardisée correspondante.

Par la présente et conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2010, le professionnel met en oeuvre ou assure la maîtrise d'œuvre de l'opération telle que décrite dans le tableau ci-dessus attesté sur l'honneur s'engage à fournir exclusivement à EDF les documents permettant de valifier l'opération décrite ci-dessus au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.  
Dans l'hypothèse où l'opération susvisée est une opération standardisée d'économies d'énergie telle que définie à l'article 3.2 de l'arrêté du 29 décembre 2010, le professionnel met en oeuvre ou assure la maîtrise d'œuvre de l'opération atteste sur l'honneur, du respect, pour la partie qui le concerne des critères et conditions figurant dans la fiche d'opération standardisée correspondante (références et performances techniques des équipements installés, références des certifications requises, références des qualifications professionnelles requises, etc.).  
Le professionnel atteste également avoir été informé de la possibilité d'être contacté dans le futur par les services du ministre chargé de l'énergie dans le cadre d'un contrôle concernant la nature des travaux et la réalisation effective de ceux-ci.

**6. NATURE DES TRAVAUX**  
Mise en place d'une chaudière de type condensation pour un système de chauffage central à combustible.  
Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants (> 2 ans) réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5000 m².

Surface totale chauffée	2 039	m2
Zone climatique	1	

Branchement (mettre le chiffre 1 sous la branche d'activité concernée)

Bureaux	Enseignement	Commerces	Hôtellerie Restauration	Santé	Autre
	1				

Composition de la chaudière après travaux

Nbre de chaudières (hors secours)	2	Puissance totale	560
Nbre de nouvelles chaudières à condensation	2	Puissance totale des nouvelles chaudières à condensation	560

Usage de la chaudière (mettre le chiffre 1 sous l'usage concerné)

chauffage seul	chauffage ET ECS
1	

Marque et Référence du matériel C330-260 ECO

Pour le client (cachet + signature)  
NOM :  
Prénom :  
Qualité :  
Fait en 2 exemplaires le 20/08/2013 à Poissy

Le Maire de Poissy  
Frédéric BERNARD

Pour le professionnel (cachet + signature)  
NOM : LAMBERT  
Prénom : Christophe  
Qualité : Cienant  
Fait en 2 exemplaires le 4 Nov 2013 à Orgival

SARL CLIM LAMBERT  
au capital de 50 000 Euros  
CLIMATISATION - VENTILATION  
CHAUFFAGE - PLUMBERIE  
472 rue de Bethemont  
78630 ORGEVAL  
Tél. 01 39 75 59 31 - Fax 01 39 75 22 11  
RCS 429 018 200 - Siret 429 018 200 00019 - APE 4322Z



# Démarche et processus

7

## Protocole d'accord commercial

### Accord sur prix Montant €/Cumac



### PROTOCOLE D'ACCORD EN FAVEUR DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Entre

La Ville de POISSY, domiciliée place de la République 78303 POISSY, représentée par Monsieur Frédéric BERNARD, en sa qualité de Maire dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désigné(e) par « La Ville de Poissy »

d'une part,

ET

Electricité de France (EDF), Société Anonyme au capital social de 911 085 545 (neuf cent onze millions quatre-vingt-cinq mille cinq cent quarante cinq) euros, dont le siège est à PARIS 8<sup>ème</sup>, 22-30 avenue de Wagram, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS Paris 552 081 317, représentée par Pierre ILLENBERGER, en sa qualité de Directeur dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désigné(e) par « EDF »



Accord commercial pour la mise en œuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie

Entre

La Ville de POISSY, domiciliée place de la République 78303 POISSY, représentée par Monsieur Frédéric BERNARD, en sa qualité de Maire dûment habilité à l'effet des présentes et désignée ci-après par « le bénéficiaire de l'opération »,

Et

Electricité de France, Société Anonyme au capital de 924 433 531 (neuf cent vingt-quatre millions quatre cent trente-trois mille trois cent trente et un) euros, ayant son siège social à Paris 8<sup>ème</sup> - 30 avenue de Wagram, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°RCS Paris 552 081 317, représentée par Monsieur Thierry CHEVILLARD, en sa qualité de Directeur dûment habilité aux fins des présentes et ci-après désigné par « EDF »,

le bénéficiaire de l'opération et EDF pouvant également être dénommés chacun et chacune ou collectivement par « la ou les Partie(s) ».

Dans le cadre de son engagement vers une plus grande efficacité énergétique répondant aux critères des opérations dites « standardisées » donnant lieu à attribution de certificats d'économie d'énergie, telles que prévues par la loi de programme n° 2005-781 du 13 juillet 2005 « fixant les orientations de la politique énergétique » (loi POPE) modifiée par la loi dite « loi Grenelle II » du 13 juillet 2010 ainsi que ses décrets d'applications, EDF a préconisé au bénéficiaire de l'opération de s'orienter vers des solutions permettant de réaliser des économies d'énergie sur son patrimoine.

D'un commun accord, les Parties ont retenu l'(es) opération(s) d'efficacité énergétique et la participation d'EDF suivantes :

Site de l'opération	Opérations standardisées donnant lieu à CEE	Volume d'économies anticipées (en kWh cumac)	Participation d'EDF
École Élémentaire Abbaye 2, allée des Oulettes	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant SAT-EN-04	931 260	2 267 €
Centre de la Petite Enfance « Petits Sucres d'Orge » 13, allée du Maréchal Lyautey	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant SAT-EN-04	132 300	
Croche le Petit Prince 1, rue Roland le Nestour	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant SAT-EN-04	60 480	
Salles Robespierre 2, Bd Robespierre	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant SAT-EN-04	83 180	

Pour chacun des projets, le bénéficiaire de l'opération devra transmettre à EDF :

- Convention de répartition du rôle actif et incitatif de EDF et de l'exclusivité de fourniture des documents permettant de valoriser l'(es) opération(s) susvisée(s) au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, dûment signée avant la date de début des travaux ;

et au plus tard 3 mois après la date de fin de chaque opération et pour chaque opération :

- l'Attestation de Travaux conforme dûment remplie et signée pour « M » = 907 200 kWh cumac accompagnée de tous les documents requis par la législation et la réglementation ;
- la copie de la facture relative à l'opération susvisée ou la copie d'un (ou plusieurs) document(s) financier(s) ou comptable(s) ou, à défaut, tout autre document permettant de s'assurer de la réalisation effective de cette (ces) opération(s) ;



# Démarche et processus

8

## Emission d'un titre de recette

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

  
VILLE DE POISSY

SERVICES TECHNIQUES  
Subsidière patrimoniale  
Dossier suivi par M. BULLE  
☎ 01.39.22.55.04  
☎ 01.39.22.55.53  
R/DB/SD/2011.069

**FACTURE**

Dossier n°      **Certificats d'Economie d'Énergie 2010**  
Travaux d'installation de matériel économe en énergie  
12 554 / ECLAIRAGE PUBLIC - ECOLES - CRECHE  
SALLE R. - GS - CPE

Doit :      EDF - DE - PEP'S - CEE  
BUREAU 6/72 - 12 554  
TOUR GUYNEMER  
18, RUE DU CAPITAINE GUYNEMER  
92400 COURBEVOIE  
A l'attention de Monique ROUGERON

La somme de :      16 387,59 euros TTC  
Seize mille trois cent quatre vingt sept euros et cinquante neuf centimes

Aide à l'investissement HT	13 702,00 euros
TVA 19,6 % (si assujéti)	2 685,59 euros
Aide à l'investissement TTC	16 387,59 euros

Poissy, le 29 novembre 2011

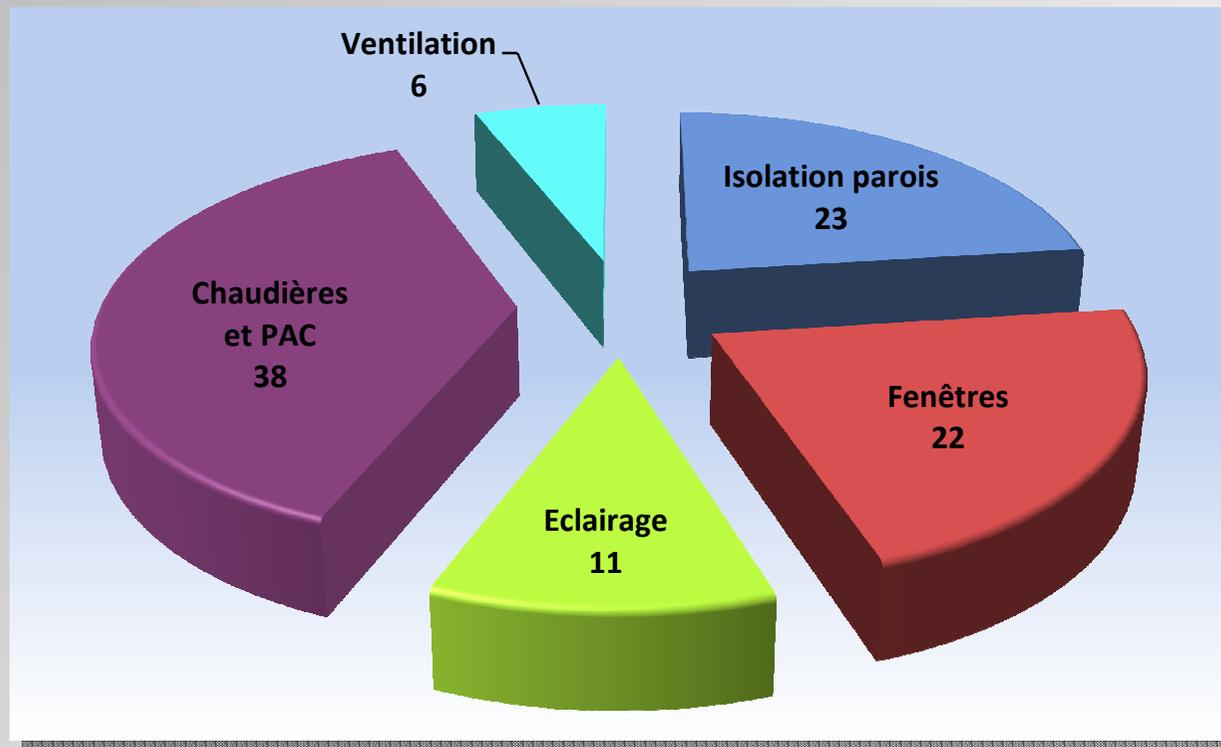
  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué aux Finances  
et à la Commande Publique  
  
Jean-Claude DUQUESNE

DÉPARTEMENT DES YVELINES - VILLE DE POISSY  
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 78305 CEDEX - TÉL. : 01 39 22 56 40



# Répartition des C.E.E.

Répartition en % kWh CUMAC de 2010 à 2012



# Actions valorisées - Exemples



**Eclairage public**  
312 lampes basse consommation  
1 997 MWh CUMAC = 5 991 €



**Ecole primaire Fournier**  
Réhabilitation complète de 2 846 m<sup>2</sup>  
11 894 MWh CUMAC = 57 408 €



**Maison des Parents**  
Réhabilitation complète de 487 m<sup>2</sup>  
789 MWh CUMAC = 2 367 €